



## ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPÉCIALISTES EN SCIENCES DU SOL

898250048 RR0001

[www.aqsss.com](http://www.aqsss.com)

**35 ans en 2021**

AQSSS

A/S LUCIE GRENON

4974 CHEMIN GODBOUT

DUNHAM QC J0E 1M0

[LucieGrenon@hotmail.com](mailto:LucieGrenon@hotmail.com)

A/S ISABELLE ROYER

AAC CRDQ

2560 BOULEVARD HOCHELAGA

QUÉBEC QC G1V 2J3

[Isabelle.Royer@canada.ca](mailto:Isabelle.Royer@canada.ca)

## Adoption de la série de sols Sainte-Rosalie à titre de sol emblématique pour le Québec

### *Suivi des démarches entreprises par l'AQSSS depuis 2015*

#### **1. Extrait du compte rendu de la 29<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'AQSSS**

Lundi le 6 juillet 2015 au « New Residence Hall » de l'Université McGill, Montréal

##### **Sol emblématique**

Gilles informe les membres qu'une lettre a été envoyée au ministre Pierre Paradis en mai dernier pour promouvoir l'adoption du sol emblème en cette Année internationale des sols. Steeve fait la lecture de cette lettre. Gilles demande à l'assemblée s'il y a des questions ou suggestions pour un suivi puisque nous n'avons reçu aucun accusé de réception. Il est mentionné que le dossier pour la protection des animaux a canalisé toute l'attention du Ministre en cette fin d'assemblée législative. Gilles prévoit recontacter le ministre Paradis au mois d'août.

#### **2. Extrait du compte rendu de la 30<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'AQSSS**

Mardi le 31 mai 2016, Salle Duc-de-Kent au Manoir Montmorency, Québec

##### **Sol emblématique**

Gilles informe les membres de l'assemblée que nous n'avons toujours pas reçu de réponse du ministre Paradis à la lettre de l'AQSSS acheminée en mai 2015. Les démarches se poursuivent (voir rapport du président).

Une rencontre avec deux conseillers (Pascal Dumais et Suzie Loubier) du ministre Pierre Paradis a eu lieu au cabinet du ministre à Québec le 2 octobre concernant l'adoption de la série de sols Sainte-Rosalie à titre de sol emblématique du Québec. Lucie Grenon, Léon-Étienne Parent et moi avons représenté l'AQSSS lors de cette rencontre. Un merci particulier à M. Louis Lévesque, un membre de l'AQSSS, pour ses démarches auprès du premier ministre Philippe Couillard pour l'avancement de ce dossier. Lors de la période de questions, Léon-Étienne Parent précise que l'adoption de la série Sainte-Rosalie comme sol emblème de la province semble amener une certaine inquiétude chez les élus du gouvernement qui pensent que cela pourrait favoriser le député de St-Hyacinthe. Avec la reprise des audiences du BAPE, Vincent Poirier demande si l'AQSSS pourra soumettre à nouveau le mémoire.

### **3. Extrait du compte rendu de la 31<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'AQSSS**

Mardi le 30 mai 2017, Hôtel Gouverneur, Trois-Rivières, Québec

#### **Suivi de la dernière assemblée générale**

##### **Sol emblématique**

Gilles informe les membres de l'assemblée des démarches entreprises par madame Pascale Tremblay, commissaire au développement agricole et agroalimentaire de la MRC des Maskoutains. Une lettre et une résolution de la MRC des Maskoutains appuyant l'adoption de la série de sols Sainte-Rosalie comme sol emblématique de la province ont été acheminées au président de l'AQSSS. Ces documents ont également été transmis au ministre par intérim de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Laurent Lessard. Jean-Daniel Sylvain demande si la section écologie du MDDELCC ne pourrait pas nous aider dans nos démarches d'adoption d'un sol emblème au Québec. Rock mentionne que la Société canadienne de la faune a déclaré unilatéralement le geai gris comme emblème aviaire du Canada et propose que l'AQSSS suive une démarche similaire en annonçant publiquement via un communiqué de presse que la série de sols Sainte-Rosalie est le sol emblématique du Québec. Fernand Pagé propose de le publier dans les grands quotidiens, ce qui nécessite d'acheter de la publicité ou de trouver un journaliste intéressé par cette cause, selon Vincent Poirier et Lucien Bordeleau. Louis Robert dit pouvoir en parler à Aubert Tremblay de l'émission la *Semaine Verte*. On mentionne également Sylvain Pagé, député de Labelle. Benoît Bérubé suggère d'obtenir l'appui d'autres institutions. Gilles mentionne que l'AQSSS travaille sur ce dossier depuis plusieurs années et dispose déjà de nombreuses lettres d'appui.

### **4. Extrait du compte rendu de la 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'AQSSS**

Mercredi le 13 juin 2018, Hôtel Château Laurier, Québec, Québec

Une lettre a été acheminée le 1<sup>er</sup> décembre 2017 au ministre Laurent Lessard pour l'adoption d'un sol emblématique propre au Québec. Isabelle en fait la lecture et informe les membres que bien qu'une lettre d'accusé de réception ait été reçue, aucun autre suivi n'a été fait depuis de la part du bureau du ministre. Monsieur Fernand Pagé mentionne qu'il va contacter son cousin M. Sylvain Pagé (député du comté Labelle) à ce sujet. Maxime suggère de contacter M. François Legault de la CAQ.

### **5. Extrait du compte rendu de la 33<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'AQSSS**

Mercredi le 12 juin 2019, La Bannik, Duhamel-Ouest, Québec

#### **Suivi de la dernière assemblée générale**

##### **Sol emblématique**

Le 3 décembre 2018, le CA a fait parvenir une lettre au ministre André Lamontagne concernant l'adoption d'un sol emblématique. Un accusé de réception a été reçu le 19 mars 2019. Isabelle fait la lecture de la lettre reçue. Madame Janylène Savard, agronome à la Direction de l'agroenvironnement et du développement durable au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, est la personne contact pour ce dossier. Lucie explique qu'elle a récemment discuté avec Janylène qui lui a dit avoir bonifié le dossier et transmis ce dernier à un avocat du

ministère de la Justice pour analyse. Martin Chantigny ajoute que l'on ne s'est jamais rendu aussi loin dans ce dossier de sol emblématique. On rappelle qu'il y a un historique du dossier sol emblématique sur le site web de l'AQSSS.

## **6. Extrait du compte rendu de la 34<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'AQSSS**

Jeudi le 5 novembre 2020, Assemblée virtuelle

Attendu que :

- L'accusé de réception du MAPAQ a été reçu en mars 2019,
- Madame Janylène Savard, agronome au MAPAQ, a bonifié le dossier et transmis ce dossier au Ministère de la Justice pour analyse,
- La pandémie a retardé les événements dans ce dossier pour tous les partis,
- Le MAPAQ a une nouvelle politique d'agriculture durable dont le sol est un élément important,

Il est résolu que le CA de l'AQSSS, avec l'aide ou non d'autres membres intéressés, relance le dossier de « L'adoption de la série de sols Sainte-Rosalie à titre de sol emblématique pour le Québec » en envoyant une lettre au MAPAQ et au Ministère de la Justice afin que le dossier chemine et arrive enfin à la nomination d'un sol emblématique officiel au Québec.

---

### **Suivi**

Une lettre a été envoyée pour le sol emblème aux Ministres du MAPAQ et de la Justice en juin 2021.

Au 8 décembre 2021, nous n'avons reçu aucun accusé de réception, ni aucune nouvelle de ces deux ministères.

# Informations sur les séries de sols emblèmes au Canada

Notes de travail de Mme Janylène Savard, agr. MAPAQ, 2020-12-03

## Sols emblèmes au Canada

Cinq provinces canadiennes ont officiellement adopté un sol emblème :

1. Nouveau-Brunswick – sol Holmesville (en 1997)
2. Nouvelle-Écosse – sol Queens (en 2008)
3. Île-du-Prince-Édouard – sol Charlottetown (en 1997)
4. Ontario – sol Guelph (en 2015)
5. Manitoba – sol Newdale (en 2010)

En ce qui concerne les provinces de l'ouest, des démarches seraient en cours (les preuves d'officialisation par les gouvernements n'étaient pas disponibles en 2019).

- Alberta – sol Breton (non officialisé en mai 2021)
- Saskatchewan : selon l'Association des spécialistes en sciences du sol (AQSSS), elle est en cours d'analyse pour l'adoption d'un sol emblème
- Colombie-Britannique – sol Alpine sombric brunisol

Plus de 20 États aux États-Unis ont des sols emblèmes (p. ex. : Nebraska - sol Holdrege en 1979)

## Série de sols Sainte-Rosalie

La série de sols Sainte-Rosalie est présente sur les basses terres le long du fleuve Saint-Laurent. Elle est présente depuis Ottawa jusqu'à Trois-Rivières-Bécancour, près des rivières Outaouais, Châteauguay, Richelieu et Yamaska. Elle ne semble pas être très présente en Ontario ou dans d'autres provinces canadiennes selon Mme Lucie Grenon, agronome et pédologue

Au Québec, les superficies sous ce type de sol représentent 195 400 hectares répartis dans 10 régions administratives qui sont parmi les plus fertiles au Québec et dans lesquels l'agriculture représente une activité économique et sociale d'importance. Le sol Sainte-Rosalie est donc présent sur des superficies où l'agriculture est propice et fertile. Il est en majorité déboisé.

Tableau 1 : Présence de la série de sols Sainte-Rosalie au Québec

Région	Superficie des sols de type Saint-Rosalie (ha)
Capitale-Nationale	2 626
Centre-du-Québec	10 266
Chaudière-Appalaches	346
Lanaudière	40 371
Laurentides	24 568
Laval	594
Mauricie	15 842
Montérégie	84 956
Montréal	454
Outaouais	15 379
<b>Total</b>	<b>195 401</b>

Source : MAPAQ, 2019-01-23

Ce sol constitue le septième en importance dans la province, mais il est le premier en importance au niveau agricole (171 325 ha). La deuxième série de sols est St-Jude avec 56 508 ha. Aucun sol ne couvre toutes les régions du Québec.

Tableau 2 : Séries de sols les plus importantes au Québec en termes de superficies totales.

Séries de sols	Superficie totale au Québec (ha)	Ratio (%)	Superficie cultivée au Québec (ha)	Ratio (%)
Sainte-Agathe	713 893	7,5	2 086	0,1
Dequen	466 273	4,9	228	0,0
Gatineau	435 824	4,6	1 109	0,1
Saint-Colomban	380 164	4,0	2 484	0,1
Chapais	228 821	2,4	14 283	0,8
Lakefield	208 439	2,2	620	0,0
<b>Sainte-Rosalie</b>	<b>195 402</b>	<b>2,0</b>	<b>145 042</b>	<b>8,0</b>
<i>Autres séries/variantes de sols</i>	<i>6 927 445</i>	<i>72,5</i>	<i>1 644 183</i>	<i>90,8</i>
<b>Total</b>	<b>9 556 260</b>	<b>100</b>	<b>1 810 035</b>	<b>100</b>

Sources : MAPAQ, 2020-11-18; [IRDA, 1943-2005](#); Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées (BDPPAD) 2019

Tableau 3 : Séries de sols les plus importantes au Québec en termes de superficies cultivées.

Séries de sols	Superficie cultivée au Québec (ha)	Ratio (%)
<b>Sainte-Rosalie</b>	<b>145 042</b>	<b>8,0%</b>
Saint-Jude	46 069	2,5%
Rideau	39 911	2,2%
Providence	35 554	2,0%
<i>Autres séries/variantes de sols</i>	<i>1 543 459</i>	<i>85,3%</i>
<b>Total</b>	<b>1 810 035</b>	<b>100%</b>

Sources : MAPAQ, 2020-11-18; [IRDA, 1943-2005](#); Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées (BDPPAD) 2019

### Informations complémentaires

Le sol de Sainte-Agathe, avec plus de 700 000 hectares, est le sol avec le plus de superficies au Québec, et il est majoritairement forestier.

Il existe près de 10 M d'hectares forestiers et agricoles ayant été identifiés et cartographiés au Québec.

Dossier préparé par :

**Lucie Grenon**, pédologue, agronome retraitée  
Membre fondatrice et trésorière de l'AQSSS

Pour le comité Sol emblématique